

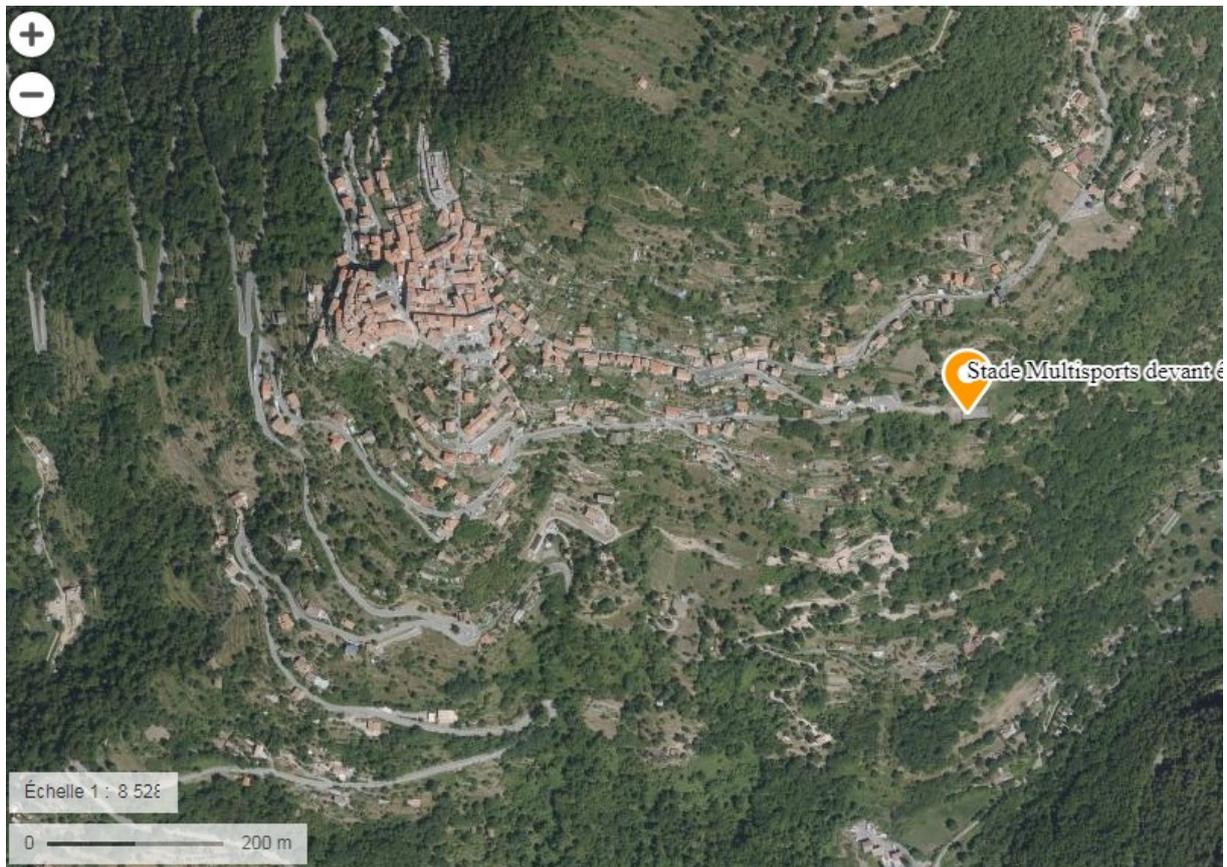
Cahier des Charges Techniques Particulières
MAPA n°2022-001

AMENAGEMENT D'UN STADE MULTISPORTS
-QUARTIER DU BREC-

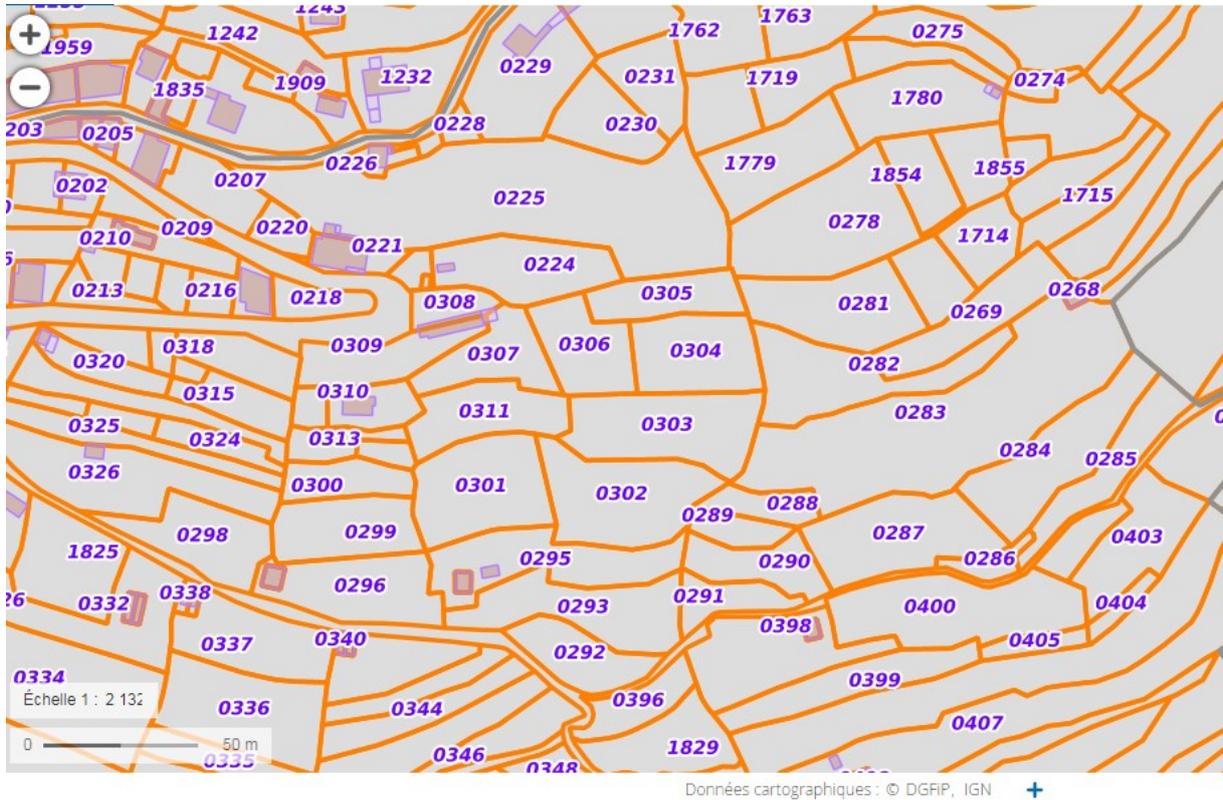
CONTEXTE

La commune de Belvédère a décidé d'aménager un équipement multisports sur un espace déjà existant pour la pratique sportive d'une dimension de 15m de large pour 31m de long. Lors de cette opération, les abords de ce stade devront être également aménagés par un jeu pour enfants (jusqu'à 10 ans).

PLAN DE SITUATION



PLAN CADASTRAL



Le présent marché d'aménagement sera exécuté sur la parcelle cadastrale section D n°281, propriété de la commune de Belvédère.

CALENDRIER

Le délai d'exécution global de ce projet est de 8 semaines.
Une réunion préparatoire devra se dérouler durant la semaine 14.
Le début prévisionnel des travaux est prévu semaine 16.
La fin prévisionnelle des travaux est prévue semaine 23.
La réunion préparatoire devra définir le calendrier définitif.

I- Le stade multisports

A- Préparation de la plateforme existante

En premier lieu, il conviendra de déposer l'ensemble des équipements existant encore présents sur site.

Après démontage, la commune récupèrera les 2 cages ainsi que les 2 portails. Le reste des éléments devra être évacué et recyclé.

La plateforme existante présente des zones de faibles affaissements et devra être traitée de la façon suivante :

- Nettoyage du support
- Exécution d'une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume
- Reprofilage en enrobés pour rattraper les déformations
- Compactage
- Réalisation d'un tapis en matériaux enrobés noirs à chaud 0/6 à raison de 110 kg/m²
- Cylindrage

B- Caractéristiques attendues du terrain multisports

- **Fourniture et pose d'un terrain multisports** d'environ 30m de long (fond de but) sur 15m de large, tolérance d'environ + ou - 1 m afin d'adapter au mieux la structure proposée et la plateforme existante. L'accès au terrain se fera directement par un côté des 2 buts.
- Le terrain comprendra :
 - **2 buts hand/foot** d'une dimension de 2m haut par 3m de large intégrés dans un fronton, les arêtes des poteaux seront conformes à la norme EN 15312.
 - **2 panneaux de baskets** en demi-lune équipés de filets surmontant le but. Le cercle sera constitué d'un bandeau métallique galvanisé et thermolaqué.

Les filets composant ces 4 éléments devront être renforcés pour éviter toute dégradation.

Pour les frontons aucune soudure ne participera au maintien des cadres. Un système de jonction par assemblages beaucoup plus solide et esthétique permettra d'éliminer tout risque d'oxydation.

- La surface de jeu devra réalisée **en gazon synthétique sablé** d'environ 22mm (une tolérance dans la limite + 2mm sera acceptée) dans lequel sera incrusté un tracé complet permettant la pratique de tous les sports possible dans cette configuration. Ce tracé sera validé définitivement par l'entité adjudicatrice.

Ce gazon sera obligatoirement arrêté et inséré en périphérie dans un profilé en aluminium spité dans la plateforme.

- **La structure** sera composée de profilés fermés en **acier de haute qualité** résistant aux points de rouille.

- **Palissade** périphérique d'une hauteur max de 1m pour diminuer les risques de blessures en cas de chute d'un utilisateur. Le dessus de la palissade sera constitué d'une main courante adaptée.

Un **filet « pare-ballons »** devra être installé sur tout le périmètre de la structure.

La hauteur totale sera de 5 mètres de haut.

- **Les éléments de remplissage de la palissade et du fronton** seront constitués de lames **en véritable composite** dont les caractéristiques techniques sont, résistant à l'humidité, résistant aux coups et aux chocs, 100% recyclables entretien minimal, résistant à la neige et aux fortes amplitudes de température (de – 10 C° à 40 C°), pas d'échardes, pas d'adhérence des tags sur le PVC.

Ces planches seront fixées sur leur support par une boulonnerie inox bouchonnée.

Pour réduire les nuisances sonores, un système anti-vibration et anti-bruit isolera indépendamment chaque lame des palissades et des frontons.

- Un panneau d'information avec des précisions sur les sports praticables notamment.
- Un contrôle par organisme compétent de la conformité globale de l'installation réalisée.

Aucune variante ne sera autorisée

Pour l'ensemble des matériaux utilisés, chaque candidat devra fournir l'étendue et la durée de la garantie.

Le candidat devra apporter la preuve sincère de tous les moyens mis en œuvre permettant à la structure de ne pas subir de point de rouille par rapport à sa garantie.

II- Aménagements des abords

A- Création d'une plateforme

Le candidat retenu pour la réalisation de cette plateforme devra réaliser les opérations suivantes :

- Décaissement du support et évacuation des déblais
- Aménagement du fond de forme – Nivellement et comptage
- Fourniture et pose de géotextile type BIDIM
- Apport de grave routière 0/31.5 pour couche de forme – Nivellement et compactage
- Réalisation d'un tapis en matériaux enrobés noirs à chaud 0/6 à raison de 120KG/m² - compactage

B- Fourniture et pose d'un jeu d'enfants

Chaque candidat devra proposer pour cette prestation un jeu pour enfants de type mini parcours respectant les caractéristiques suivantes :

- Ages concernés : 1 à 8 ans.
- Superficie du jeu (sol amortissant compris) : max 62m². Les dimensions et/ou l'agencement du jeu proposé devra être en adéquation avec la typologie du terrain.
- La structure du jeu devra être en acier galvanisé et scellée directement dans le béton.
- Un sol amortissant synthétique coulé à froid in situ de deux couches est prévu (deux couches : une sous-couche amortissante et une couche supérieure colorée)
- La visserie utilisée devra être en inox.
- Chaque candidat devra informer de la durée et de la nature des garanties des matériaux utilisés.
- La colorie de chaque élément sera déterminée par l'entité adjudicatrice lors de la réunion préparatoire.
- Un panneau d'information
- Contrôle de la conformité de l'installation par un organisme compétent.

Le jeu proposé ainsi que son installation devra rester la réglementation en vigueur.

C- Finitions

- Dépose et évacuation des piquets et du grillage souple existant.
- Fourniture et pose d'un grillage rigide
Les poteaux permettant de fixer les grillages seront installés tous les 2 mètres sur des platines destinées à cet effet ou directement scellés au sol.
- Fourniture et pose d'un système de type touniquet limitant l'accès au site aux piétons uniquement.
- Pose de mobiliers urbains (option).

(A dater et à signer)

